



Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

Rapport annuel 2009-2010



Table des matières

3 Introduction

Conseil du patrimoine religieux du Québec

4 Mandat

4 Structures

5 Activités

9 Communications

10 Financement

Soutien à la restauration du patrimoine religieux

11 Description

12 Répartition de l'aide financière

12 Projets subventionnés

18 Listes des projets subventionnés

Annexes

27 Conseil d'administration

27 Ressources humaines

28 Liste des membres

31 États financiers vérifiés

Couverture et page 11 :

Église Saint-Grégoire-de-Nazianze (Gatineau, Outaouais)
© Caba Experts-Conseil en sciences du bâtiment

Page d'introduction (page 3) :

Monastère des Ursulines (Trois-Rivières, Mauricie)
© Bilodeau & Baril, architectes

Église Saint-Dominique (Québec, Capitale-Nationale)
© Lafond Côté, architecte

Ce rapport annuel est une publication du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Toute copie et toute nouvelle publication de ce rapport sans le consentement du Conseil du patrimoine religieux du Québec sont interdites.

Pour obtenir un exemplaire papier de ce document, veuillez vous adresser à :

Conseil du patrimoine religieux du Québec
100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300
Montréal (Québec) H2X 1C3
Tél. : 514 931-4701 – 1 866 580-4701
Télééc. : 514 931-4428
Courriel : conseil@patrimoine-religieux.qc.ca

Veuillez noter qu'une version électronique est disponible en ligne,
dans la section « Publications » du site du Conseil à : www.patrimoine-religieux.qc.ca.

Rédaction

Jocelyn Groulx, directeur
Hélène Petit, adjointe à la direction
Marie-Claude Ravary, chargée de projets
Maryse Filion, conseillère en patrimoine
Valérie Couet-Lannes, agente de recherche

Révision linguistique

Belle Page

Réalisation graphique

Siamois graphisme

Photos

À moins d'indication contraire, les photos sont la propriété du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Introduction

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec, nommé auparavant Fondation du patrimoine religieux du Québec, a été créé en 1995 pour soutenir la conservation et la mise en valeur d'éléments religieux du patrimoine québécois (édifices, biens mobiliers et œuvres d'art) par la restauration et l'entretien préventif. Le Conseil a également réalisé des projets d'inventaire, notamment l'inventaire des lieux de culte du Québec, et a encadré la mise en œuvre de projets de mise en valeur, de colloques et de publications pour faire connaître le patrimoine religieux dans ses différentes formes et manifestations.

Depuis quinze ans, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a développé, avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, un partenariat qui s'inscrit à l'intérieur d'une volonté gouvernementale de s'associer avec le milieu en vue de favoriser une plus grande appropriation du patrimoine par la population. L'infrastructure de concertation décentralisée mise en place par le Conseil constitue un modèle d'avant-garde, et nous ne pouvons qu'être satisfaits de ses retombées sur le patrimoine religieux.

Depuis 1995, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a accordé au Conseil du patrimoine religieux du Québec 222 M\$ en vertu du programme Aide aux immobilisations. Avec la participation financière des partenaires, quelque 329 M\$ ont été investis jusqu'à maintenant dans la restauration des biens mobiliers et immobiliers les plus importants du patrimoine religieux québécois.

Les édifices religieux sont, sans contredit, des bijoux de notre culture et des repères identitaires forts au cœur des villes et des villages. D'une grande valeur historique, architecturale et symbolique, les églises font partie intégrante du paysage québécois. Il est de notre responsabilité de poursuivre nos efforts afin d'assurer la pérennité de ces lieux de culte pour les générations présentes et futures.



Conseil du patrimoine religieux du Québec

Mandat

Créé en 1995, le Conseil du patrimoine religieux du Québec, auparavant connu sous le nom de Fondation du patrimoine religieux du Québec, est un organisme à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Depuis 1995, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a établi un partenariat avec le Conseil pour la gestion de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux. Cette aide vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux (volet 1) ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues (volet 2) qu'ils renferment.

Au Conseil, les différentes traditions religieuses travaillent de concert, en partenariat et en collaboration étroite avec les propriétaires, les collectivités locales et l'État québécois. Il se compose de douze tables de concertation régionales, réunissant architectes, historiens de l'art, professeurs d'art, experts en art sacré, représentants laïques ou cléricaux officiellement nommés par les traditions propriétaires d'édifices religieux patrimoniaux, ainsi que de représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Depuis le début de ses activités, le Conseil a fait siens des principes de conservation et de restauration reconnus à l'échelle internationale par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

L'objet du Conseil et de ses travaux est patrimonial, et l'aide qui lui est fournie n'est pas une aide sur le plan de la liturgie, mais plutôt un soutien au patrimoine religieux immobilier et mobilier de toutes traditions confondues, qui constitue une richesse pour l'ensemble de notre société.

Cette formule est originale et probablement unique au monde. Elle se distingue de la formule française, dans laquelle l'État, propriétaire des lieux de culte, en assume l'entretien, et de la formule britannique des trusts, organismes financés par l'Église et l'État, qui prennent possession des lieux de culte patrimoniaux excédentaires.

Structures

Membres

Les membres du Conseil sont les représentants désignés par les autorités religieuses des propriétaires d'édifices patrimoniaux et les personnes intéressées aux buts et aux activités de l'organisation.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé de dix-huit personnes élues par les membres de l'assemblée générale. Il supervise la direction générale du Conseil, entérine la planification stratégique et voit au bon fonctionnement des tables de concertation régionales.

Comité exécutif

Le comité exécutif est formé de cinq personnes élues au sein du conseil d'administration, notamment le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire. Il élabore et propose les stratégies et les recommandations qui seront soumises par la suite au conseil d'administration.

Direction générale

La direction générale est responsable de la gestion de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux et s'assure du respect des protocoles et des procédés administratifs relatifs aux projets. Elle est en contact permanent avec les différentes régions par l'entremise des présidents, des secrétaires et des représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Elle conçoit également des projets (inventaires, colloques), monte des dossiers de recherche (églises modernes, tourisme religieux) et met au point des outils de communication (site Internet, bulletins d'information) afin d'assurer la protection du patrimoine religieux.

Tables de concertation régionales

Les tables de concertation régionales sont composées de représentants laïques ou cléricaux des traditions propriétaires de bâtiments patrimoniaux, d'experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.) et des représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui ont un rôle d'observateur et de conseiller sans droit de vote. Dans chacune des régions du Québec, elles

diffusent les informations sur l'aide financière, reçoivent les demandes, acceptent les projets de restauration en fonction des enveloppes budgétaires et participent au suivi des projets.

Liste des Tables de concertation régionales

Région 1 : Table de Montréal

Région 2A-2B : Table de Québec–Chaudière–Appalaches

Région 3A : Table du Bas-Saint-Laurent

Région 3B : Table de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Région 4A : Table du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Région 4B : Table de la Côte-Nord

Région 5A : Table de Laval–Lanaudière–Laurentides

Région 5B : Table de l'Outaouais

Région 6A : Table de la Montérégie

Région 6B : Table de l'Estrie

Région 7 : Table de l'Abitibi-Témiscamingue

Région 8 : Table de la Mauricie–Centre-du-Québec

Comité des orgues (volet 2)

Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec. Il est chargé d'analyser les dossiers et de recommander les projets de restauration d'orgues. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un orgue patrimonial, de déterminer les travaux admissibles et de s'assurer que la restauration sera faite selon les règles de l'art et qu'elle respectera le caractère patrimonial de l'instrument.

Comité des biens mobiliers et des œuvres d'art (volet 2)

Le comité des biens mobiliers et des œuvres d'art est composé d'experts venant d'institutions muséales et de professeurs d'histoire de l'art réputés. Il est chargé de sélectionner les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers d'intérêt patrimonial dans le cadre du programme.

Comité des archives

Le comité des archives a pour but d'encourager les représentants des communautés et des traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

Comité sur la sécurité incendie des immeubles religieux

Le comité sur la sécurité incendie des immeubles religieux est composé de représentants de la Régie du bâtiment du Québec, de l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal, de l'Assurance mutuelle des fabriques de Québec et des représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce comité a pour mandat d'analyser les problématiques et de proposer des améliorations liées aux systèmes de sécurité incendie (paratonnerres, gicleurs, système de détection, etc.).

Comité de coordination

Le comité de coordination comprend des membres nommés à part égale par le Conseil et par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il est coprésidé par un membre représentant le Conseil et un membre représentant le Ministère. Il assure la mise en œuvre et le suivi des termes du protocole d'entente et élabore les politiques administratives liées à la gestion de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux.

Activités

Assemblée générale 2009

La treizième assemblée générale du Conseil du patrimoine religieux du Québec s'est tenue à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec le lundi 9 novembre 2009. Les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection du comité exécutif, composé de M. Michel Lavoie (président), M^{me} Christine Cheyrou (vice-présidente), M. Jean-François Royal (trésorier), M. Marc Lacasse (secrétaire) et M. Louis-Philippe Desrosiers (administrateur).



© Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Conférence de presse pour l'annonce du budget 2009-2010

Le 6 octobre 2009, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, a annoncé une nouvelle enveloppe budgétaire pour la restauration du patrimoine religieux québécois. Pour l'année financière 2009-2010, le Conseil du patrimoine religieux du Québec s'est vu accorder 23 285 000 \$. Ce nouveau budget permettra la réalisation de 126 projets de restauration d'édifices religieux patrimoniaux au Québec. L'annonce a eu lieu à l'église Saint-Dominique, à Québec, en présence du président du Conseil, M. Michel Lavoie, et de l'évêque auxiliaire de Québec, M^{gr} Paul Lortie.

De cette somme, un montant de 3 285 000 \$, réparti sur trois ans, est réservé à la réalisation de travaux majeurs effectués au monastère des Carmélites de Montréal, notamment la maçonnerie, la toiture, les portes, les fenêtres et l'architecture intérieure de la chapelle.

Cette aide financière vise à soutenir les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues qu'ils renferment. Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 222 M\$ dans ce secteur. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de près de 107 M\$, ce qui a permis du même souffle de maintenir et même d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise. Cette annonce constitue un appui important pour ces nombreuses communautés locales qui ont à cœur la sauvegarde de leur patrimoine religieux.



© Louise LeBlanc

La ministre Christine St-Pierre en compagnie de M. Michel Lavoie, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, et de Mgr Paul Lortie, évêque auxiliaire de Québec, responsable du patrimoine religieux pour le diocèse.



Colloque international *Des couvents en héritage*

En collaboration avec la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, l'Institut du patrimoine de l'UQAM et l'Université Concordia, le Conseil a organisé le colloque international intitulé *Des couvents en héritage*. Cet événement s'est déroulé à Montréal du 7 au 9 octobre 2009 et à Québec les 10 et 11 octobre 2009. Ce projet a bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2008-2011. Il a également reçu une aide financière de Patrimoine canadien dans le cadre du programme Appui à l'interprétation et à la traduction.

Construit autour des trois thèmes principaux que sont la propriété, l'usage et la mémoire, cet événement visait à trouver et à analyser des solutions patrimoniales innovantes pour assurer l'avenir des monastères, des abbayes et des couvents, tant au Québec et au Canada qu'en Occident. Il s'agissait ainsi, par la présentation de cas et leur mise en perspective théorique, historique ou géographique, de contribuer au devenir de ces ensembles architecturaux, urbains et paysagers.

Partenaires du colloque, les Belles Soirées de l'Université de Montréal ont accueilli, dans le cadre des Grandes Conférences, M. Thomas Coomans, qui fit découvrir à l'auditoire de nombreux trésors internationaux lors de sa présentation intitulée *L'ordre autour du cloître : l'architecture des abbayes et des couvents, entre tradition, réformes et réaffectations*.

En conclusion du colloque, le Conseil s'est associé à Mission patrimoine religieux afin de tenir l'événement *Portes ouvertes sur les couvents québécois!* le 11 octobre 2009. Cette activité a permis à plus de 1 300 personnes de profiter, gratuitement, de visites guidées des résidences de près d'une vingtaine de communautés religieuses, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Baladodiffusion du patrimoine religieux : À la découverte des communautés religieuses de la métropole

Désirant profiter de l'intérêt qu'a suscité le colloque *Des couvents en héritage*, le Conseil a développé un second projet de baladodiffusion visant à augmenter la visibilité des efforts soutenus des communautés religieuses à mettre en valeur et à diffuser leur patrimoine, tout en améliorant l'accessibilité à ces lieux. Ce projet a bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2008-2011.



© Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours – Musée Marguerite-Bourgeoys

Visite de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours par baladodiffusion.

Afin de réaffirmer son rôle de diffuseur des savoirs liés au patrimoine religieux québécois, le Conseil a créé trois nouvelles baladodiffusions du patrimoine des communautés religieuses de la métropole : la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, l'ensemble conventuel des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et le couvent des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine.

Ces visites, de même que la documentation les accompagnant, sont offertes dans les deux langues officielles. Elles peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site Internet du Conseil (www.patrimoine-religieux.qc.ca, onglet « Activités de diffusion »).

Évaluation patrimoniale des lieux de culte construits entre 1945 et 1975 en Montérégie



Église Saint-Gérard-Majella (Saint-Jean-sur-Richelieu, Montérégie)

Après avoir complété l'évaluation patrimoniale et la classification de 210 lieux de culte construits entre 1945 et 1975 sur le territoire de l'île de Montréal, le Conseil a entrepris la réalisation de l'évaluation patrimoniale des lieux de culte modernes en Montérégie. Ce projet a bénéficié de l'aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Direction régionale de la Montérégie), des diocèses catholiques de Saint-Hyacinthe, de Valleyfield et de Saint-Jean-Longueuil, et du diocèse anglican de Montréal.

Les évaluations ont porté sur 107 lieux de culte de différentes traditions érigés en Montérégie. Ce travail, effectué en plusieurs phases (visite des lieux de culte, rédaction de synthèses historiques, évaluation patrimoniale), a permis d'évaluer et d'apprécier ce patrimoine encore méconnu et étroitement lié à l'histoire de la région, à l'évolution des matériaux et des différentes techniques de construction, ainsi qu'à l'exploration de nouvelles formes architecturales par des architectes et des artistes, parfois d'importance régionale et même de renommée internationale, tels que Roger D'Astous, Guy Desbarats, Victor Prus, Jordi Bonnet, Bernard Monna et Jean-Paul Mousseau.

De ce corpus, quelques lieux se sont particulièrement démarqués par leur caractère pionnier et leurs qualités architecturales extérieures et intérieures. Mentionnons les églises Saint-Benoît (Côté et Courchesne; 1949-1950) à Granby, Saint-Paul (Pierre Dionne; 1959-1960) à Beauharnois, Enfant-Jésus (Roger D'Astous; 1960) à Sorel-Tracy, Saint-Gérard-Majella (Guy Desbarats;

1961-1962) à Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint Augustine of Canterbury (Victor Prus; 1966-1967) à Saint-Bruno-de-Montarville, et Saint-Thomas-d'Aquin (Guy Desbarats; 1965-1967) à Saint-Lambert.

Ce projet s'inscrit dans la poursuite de l'inventaire des lieux de culte du Québec qui a permis d'inventorier 2 751 édifices culturels ouverts, ou fermés depuis peu, et appartenant à toutes les traditions ou communautés religieuses. Cet inventaire inclut les églises paroissiales, les lieux de culte de traditions autres que catholique, les chapelles conventuelles, les oratoires, les sanctuaires et les lieux de pèlerinage construits jusqu'en 1975. De plus, l'évaluation patrimoniale et la classification régionale de plus de 1 500 lieux de culte construits avant 1945 ont été réalisées. Les informations sur les lieux de culte inventoriés sont accessibles à partir du site Internet du Conseil (www.lieuxdeculte.qc.ca).

Chantier national d'inventaire du patrimoine mobilier religieux conservé *in situ*



© Musée Régional Vaudreuil-Soulanges

Sébastien Daviau, responsable des collections du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, travaillant à l'inventaire d'une croix de procession de Pierre Huguet, dit Latour dans l'église Saint-Michel de Vaudreuil.

Grâce à l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, la Société des musées québécois (SMQ) et le Conseil du patrimoine religieux du Québec ont réalisé une première année du chantier national d'inventaire du patrimoine mobilier religieux conservé *in situ*. L'inventaire vise à répertorier les biens mobiliers religieux, ou appartenant à des religieux, encore présents dans leur lieu d'utilisation (églises, monastères, etc.) et qui ont une valeur patrimoniale

importante. Les lieux choisis sont répartis dans diverses régions administratives du Québec et appartiennent à des communautés de différentes traditions religieuses.

Six organismes ont participé à la première année de ce chantier national en réalisant des inventaires dans seize lieux différents. Ainsi, treize églises et trois résidences de congrégations ont été inventoriées par les organismes suivants : le Centre historique des Sœurs de Sainte-Anne, le Centre historique des Sœurs Notre-Dame du Bon-Conseil, la fabrique de la paroisse Saint-Dominique de Jonquière, le Musée régional Vaudreuil-Soulanges (trois églises) et le Musée des religions du monde (neuf églises), de même que par les Sœurs Antoniennes de Marie. Les agents d'inventaire qu'ils ont engagés à cette fin ont reçu une formation sur l'histoire du patrimoine religieux, la conservation préventive, l'organisation du travail sur le terrain, les normes documentaires et la photographie des objets.

Les données sur les objets patrimoniaux inventoriés sont diffusées dans le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca). À la suite de la réalisation du chantier national, les méthodes utilisées pourront servir à la poursuite des inventaires de biens mobiliers religieux, notamment par les propriétaires des lieux de culte. Ce projet permet au Québec de développer une expertise unique, tout en contribuant à mieux faire connaître le patrimoine religieux, ainsi qu'à favoriser sa conservation et sa mise en valeur.

Exposition *Le Conseil du patrimoine religieux du Québec : 15 ans de sauvegarde et d'interprétation du patrimoine*



© Pross McCallum

Du 24 novembre 2009 au 25 avril 2010, le Conseil s'est associé au Musée des religions du monde pour présenter l'exposition *Le Conseil du patrimoine religieux du Québec : 15 ans de sauvegarde et d'interprétation*

du patrimoine. Bien que non exhaustive, elle se voulait une réponse positive au discours artistique d'Éric Dupuis et de Sol Lang, qui proposaient, dans l'exposition conjointe *Sanctuaires*, une réflexion sur l'abandon de notre patrimoine, à travers des photographies de lieux abandonnés, tels que des usines et des églises.

Par la présentation de projets de restauration de bâtiments religieux et d'œuvres d'art de partout dans la province, le visiteur était invité à constater que certaines solutions sont déjà actives en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine religieux.

Communications

Sites Internet

Le site Internet du Conseil (www.patrimoine-religieux.qc.ca) présente toute l'information relative à l'organisation et aux activités qu'il met en branle afin de remplir sa mission de protection et de mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Au cours de la dernière année, 18 817 personnes ont consulté le site, dont près de 70 % étaient de nouveaux visiteurs. La majorité recherche principalement des informations sur : les inventaires, la mission et l'historique de l'organisation, l'aide financière à la restauration ou encore, les activités de diffusion et les publications.

En 2004, le Conseil a mis en ligne le site Internet de *l'Inventaire des lieux de culte du Québec* (www.lieuxdeculte.qc.ca). Celui-ci a attiré 85 543 personnes l'an dernier. L'analyse des statistiques de navigation nous apprend que la majorité des internautes arrive directement sur le site sans passer par un navigateur. Cette information est fort intéressante, car elle permet de conclure que ce site fait désormais partie des outils de référence en matière de connaissances sur le patrimoine religieux québécois. Si la majorité des visiteurs provient du Canada, sinon du Québec, on constate que l'organisation du colloque *Des couvents en héritage* a exceptionnellement généré, entre les mois d'août et de novembre 2009, une importante affluence de visiteurs d'Amérique du Sud et d'Europe.

Parallèlement à ces deux sites, le Conseil a aussi créé une plate-forme Internet pour la diffusion de ses colloques (www.colloquepatrimoine-religieux.qc.ca) et *l'Observatoire du patrimoine religieux québécois* (www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca). Réalisé dans le cadre de la tenue

de conférences sur le patrimoine religieux montréalais, au printemps 2007, cet observatoire hébergera désormais le contenu des conférences régionales.

Bulletin d'information

Le bulletin d'information du Conseil est publié quatre fois par année à 2 500 exemplaires papier et envoyé à plus de 1 500 adresses électroniques. De plus, il a fait l'objet de près de 500 téléchargements sur le site au cours de l'année (www.patrimoine-religieux.qc.ca, onglet « Publications »). Distribué aux membres et aux partenaires du Conseil, le bulletin se veut un outil d'information convivial.



Bannière

La bannière « Notre patrimoine religieux, c'est sacré! » identifie les projets de restauration qui bénéficient de l'aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le montant de la subvention est ajouté à la bannière lorsque cette aide financière est égale ou supérieure à 100 000 \$. Comme le stipule le protocole d'entente, cette bannière doit être installée de manière à être très visible sur l'édifice subventionné pendant toute la durée des travaux.



Restauration de la toiture de l'église Saint-Grégoire-de-Nazianze (Gatineau, Outaouais)

© Cahla Experts-Conseil en sciences du bâtiment

Financement

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec tient à remercier les donateurs privés suivants :

1 000 \$ ou plus

- Banque Nationale du Canada
- Caisse Centrale Desjardins
- Power Corporation du Canada
- Fasken Martineau
- Cardinal Hardy
- Rainville et Frères
- Toitures Qualitoit
- Beaupré et Michaud, architectes
- Demers Beaulne
- Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée Conception
- Orgues Létourneau
- Sœurs de la Présentation de Marie de Québec (Œuvre Régis-Vernet)

Entre 500 et 1 000 \$

- Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne
- Entreprises Jules Therrien et Fils
- Paule Boutin Architecte
- Toitures R. Martin

Entre 100 et 500 \$

- Maison Générale des Ursulines (Congrégation des Ursulines de l'Union canadienne)
- Corporation of Saint James the Apostle
- Daubois
- Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal
- François Goulet, ingénieur-conseil
- Girard Bérubé Dion, architectes
- Corporation épiscopale catholique romaine de Valleyfield
- Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier
- Architectes Gilles L. Larose et Associés
- M. Michel Prévost
- Maçonnerie A.S.P. (2006)
- Œuvre David Déziel
- M. Paul Constancis
- Marc Bouchard architecte
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- Tracé Libre, architecte

Moins de 100 \$

- M. Jean Bourassa
- Archives FIC
- Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Germain-de-Rimouski
- Recluses Missionnaires
- Sœurs disciples du Divin Maître
- Maçonnerie Léo Faucher
- M^{me} Gaétanne Dufour
- M. Pierre Leroux
- M. Paul-Eugène Gagnon
- M. Robert Ascah
- M. André Cousineau
- M. Almas Mathieu
- M. Grant McConnell
- M. Clément Locat
- M. André Schelling
- Fabrique de la paroisse Saint-Michel

Soutien à la restauration du patrimoine religieux

Description

L'aide financière à la restauration du patrimoine religieux est accordée en vertu d'une entente conclue entre le Conseil du patrimoine religieux du Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette mesure d'aide vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux (volet 1) ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues (volet 2) qu'ils renferment.

Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 222 M\$ dans le financement des projets de restauration du patrimoine religieux. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de près de 107 M\$, ce qui a permis du même souffle d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise.

Toutes les demandes d'aide financière sont traitées en conformité avec le processus de gestion établi par le Conseil. Elles doivent être soumises sur un formulaire prévu et fourni à cet effet, et être accompagnées d'un carnet de santé de l'immeuble. La sélection des nouveaux projets est établie en fonction des critères de priorité suivants :

- Intervenir sur les biens immobiliers qui sont protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels ou dont la valeur patrimoniale a été déclarée incontournable (A), exceptionnelle (B) ou supérieure (C) selon l'inventaire réalisé dans chacune des régions.
- Soutenir les projets de restauration dont les travaux concernent soit le gros œuvre (fondations, structure, toiture, maçonnerie, etc.), soit l'installation ou la mise aux normes des systèmes de sécurité incendie.
- Viser une participation financière du milieu d'au moins 30 % dans l'ensemble de la réalisation de ces projets.

Les projets de restauration doivent être amorcés au plus tard six mois après l'annonce de la ministre et se terminer dans les vingt-quatre mois de l'annonce.

Dans tous les cas, les projets subventionnés sont soumis à un processus de vérification interne pour s'assurer du respect des règles administratives et de la conformité des réclamations et des versements de subventions.

Chaque année, le Conseil, en collaboration avec les tables de concertation régionales, met à jour un plan triennal d'immobilisation comprenant les demandes d'aide financières pour les trois prochaines années.

Répartition de l'aide financière

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, le Conseil a autorisé, au moyen de réservations de fonds, des projets de restauration nécessitant une aide financière globale de 20 112 383 \$, permettant la réalisation de 121 projets de restauration d'édifices religieux patrimoniaux (volet 1) et de 13 projets de restauration de biens mobiliers, d'œuvres d'art et d'orgues (volet 2).

Au cours de la même période, 44 % des édifices religieux financés dans le cadre du programme possédaient un statut en vertu de la Loi sur les biens culturels ou avaient été désignés par la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada, pour un montant déboursé de 10 550 601 \$, soit 52 % de l'ensemble des investissements publics consentis.

De plus, la participation financière du milieu aux travaux de restauration s'élevait à 31 %, soit une somme de 9 201 301 \$.

Finalement, durant cette même année financière, le Conseil a emprunté quatre tranches de 5 000 000\$ (37^e, 38^e, 39^e et 40^e sous-enveloppes) et une autre de 3 908 056 \$ (41^e sous-enveloppe) auprès des institutions financières.

Projets subventionnés

Au cours des derniers mois, l'action du Conseil a permis de restaurer plusieurs joyaux du patrimoine religieux québécois. En voici quelques exemples.

Église Abbotsford's United (Saint-Paul-d'Abbotsford, Montérégie)

L'église Abbotsford's United fut construite en 1839 par le révérend congrégationaliste Richards Miles et ses fils. À la mort de ce dernier, le bâtiment fit office d'école pour les enfants du village, jusqu'à ce que la communauté méthodiste en prenne possession vers 1860. L'église prendra plus tard le nom d'Abbstford's United lors de la fusion à l'origine de l'Église unie du Canada. Entourée par son cimetière et des vergers faisant l'honneur de la région, l'église fait partie de l'ensemble religieux de Saint-Paul-d'Abbotsford, classé site historique en 2004. Elle représente l'image typique de l'église protestante de campagne, avec son parement de planches à clin peintes en blanc, caractéristique dominante des bâtiments qui composent le site. Les travaux réalisés visaient principalement



© Paule Boutin, architecte

cette composante du bâtiment, puisqu'on a remis en état une partie du parement de bois de l'église. Il s'agit de la dernière phase de la restauration de l'église, entreprise en 2006. Le programme comprenait, entre autres, le remplacement de la couverture de bardeaux d'asphalte par un revêtement métallique ainsi que la restauration du parement de bois de l'ensemble du bâtiment.



Église Saint-Dominique (Québec, Capitale-Nationale)

À leur arrivée à Québec en 1908, les Dominicains s'installent sur la rue Taché. Rapidement victimes du manque d'espace, ils déménagent sur la Grande Allée, où l'architecte Albert LaRue est mandaté pour concevoir leur nouveau monastère, en 1918. L'église Saint-Dominique est érigée sur le site de 1929 à 1930, toujours selon les plans de LaRue, lui-même dominicain. L'architecte remporte d'ailleurs, en 1950, une mention de grande distinction à l'exposition mondiale d'art religieux à Rome pour cette œuvre.



© Labond Collé, architecte

L'église et le monastère forment un ensemble qui vient structurer ce tronçon de la Grande Allée. L'église, de style néo-gothique anglais, est revêtue d'un parement de granit blanc de Saint-Sébastien et coiffée d'un toit de cuivre. Sa façade se distingue par un clocher-porche monumental qui domine l'ensemble. Dans les dernières années, plusieurs travaux, notamment liés à la maçonnerie, ont été réalisés afin de maintenir le bâtiment en bon état. Cette année, c'est la maçonnerie de pierres qui a été restaurée.



Église Saint-Cœur-de-Marie (Chandler, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

Avec la prestigieuse visite du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, en 1929, s'amorce le règne de l'église Saint-Cœur-de-Marie, à Chandler. Elle est conçue par Héliodore Laberge, architecte, à qui nous devons aussi l'église des Saints-Martyrs-Canadiens à Québec ainsi que l'église Saint-Louis à Beauport. Affichant de belles proportions ainsi qu'un clocher élancé, l'église Saint-Cœur-de-Marie est surtout célèbre pour son décor intérieur. En effet, ses vitraux ainsi que son décor peint sont réalisés par Guido Nincheri dans les années 1940 et 1950. Le sculpteur de renom Médard Bourgeault, originaire de Saint-Jean-Port-Joli, est à l'origine du chemin de croix. Le Conseil finance d'importants travaux de restauration, notamment pour la maçonnerie, les portes et fenêtres et la toiture.



© Les architectes Proulx et Savard

Église Saint-Grégoire-de-Nazianze (Gatineau, Outaouais)

Nous devons la conception de l'église Saint-Grégoire-de-Nazianze à la prestigieuse société Viau et Venne. Ces architectes, actifs surtout dans la métropole, ont notamment signé les plans du soubassement de l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, de l'hôpital du Sacré-Cœur ainsi que du collège Jean-de-Brébeuf. L'église Saint-Grégoire-de-Nazianze, construite de 1920 à 1923, vient remplacer la troisième église de la ville de Buckingham, détruite par le feu. Elle se caractérise entre autres par son clocher orné de plusieurs clochetons, ses cinq cloches de la maison Paccard et son décor intérieur, l'un des plus spectaculaires de l'Outaouais. Cette année, la fabrique a choisi de remplacer la couverture de bardeaux d'asphalte par de la tôle à la canadienne, redonnant ainsi à l'église son caractère d'origine.



© Calix Experts-Conseil en sciences du bâtiment



© Raymond Gauthier, architecte

Chapelle Saint Mark (Sherbrooke, Estrie)

De tradition anglicane, la chapelle Saint Mark est la chapelle collégiale de l'Université Bishop. Cette dernière fut fondée à Lennoxville (aujourd'hui fusionnée à Sherbrooke) en 1843 par le très révérend George Jehoshaphat Mountain (1789-1863), alors évêque anglican de Québec. L'institution, qui demeure assujettie à l'Église d'Angleterre jusqu'en 1947, s'inscrit dans la tradition des *Church Colleges* que l'on trouve en Grande-Bretagne. Une des missions de l'Université étant de former le clergé local, la construction de la chapelle est amorcée en 1853, seulement dix ans après la fondation du campus. En 1989, la chapelle Saint Mark a été classée monument historique, en vertu de la Loi sur les biens culturels.

La chapelle Saint Mark est érigée selon les plans de l'architecte anglais John George Howard, dont la production se situe surtout à Toronto, où il était l'arpenteur municipal. Nous lui devons notamment les plans de l'Université Queen's à Kingston, ainsi que plusieurs propriétés bourgeoises de style Régence. Elle correspond aux énoncés contenus dans la littérature anglicane de l'époque. Il s'agit d'un très bel exemple d'architecture néo-gothique issue du courant *ecclesiological*, qui prône un retour aux formes médiévales dans le but de fuir la supposée dégénérescence de l'architecture religieuse du XIX^e siècle. Le bâtiment, revêtu de briques, est coiffé d'un toit d'ardoises et s'intègre parfaitement à l'environnement bâti du campus. Il propose un plan rectangulaire et une ornementation dépouillée, qui contribuent à la sobriété du bâtiment. Le chœur fut construit en 1875 par l'architecte Frank Darling. En 1891, la chapelle est partiellement détruite par un incendie; seuls les murs subsistent. On reconstruit immédiatement et, dans la décennie suivante, les vitraux de Spence & Sons ainsi que le décor intérieur réalisé par George Long et George Bélanger sont réalisés. Même si l'église a été bien conservée au fil du temps, certains travaux de restauration s'avéraient nécessaires. Une subvention a été octroyée par le Conseil afin de procéder à plusieurs travaux de maçonnerie aux fondations et au parement. Il s'agit de la première phase d'un vaste programme de restauration qui comprendra, entre autres, la pose de tuiles d'ardoise sur une partie de la toiture ainsi que la restauration des finis intérieurs.

Église de Sainte-Luce (Sainte-Luce, Bas-Saint-Laurent)

L'église de Sainte-Luce vient offrir, en 1840, un lieu de culte digne de ce nom aux paroissiens qui assistaient auparavant à la messe au presbytère. Réalisé par le célèbre architecte de Québec Thomas Baillargé (1791-1859), le bâtiment religieux est classé monument historique en 1957. Baillargé en conçoit également le décor intérieur, exécuté entre 1845 et 1950 sous la maîtrise d'œuvre d'André Paquet dit Lavallée. L'église de Sainte-Luce a subi des modifications majeures à deux reprises. En 1875, on démolit le clocher au faite du toit pour en reconstruire un nouveau sous la supervision de l'entrepreneur David Gosselin. En 1914, on remplace la façade, cette fois selon les plans de David Ouellet et Pierre Lévesque, architectes. D'architecture éclectique, elle possède une tour massive coiffée d'un clocher. Le bâtiment de pierre des champs, situé en bordure du fleuve, constitue encore aujourd'hui un élément signalétique du village de Sainte-Luce. La fabrique a reçu une subvention pour restaurer une partie de la couverture métallique à la canadienne et à joints pincés, ainsi que les ouvrages de tôlerie du clocher.



© Les architectes Proulx et Savard



© Birondeau & Baril, architectes

Monastère des Ursulines (Trois-Rivières, Mauricie)

La communauté des Ursulines arrive à Trois-Rivières en 1697 afin de dispenser des soins médicaux à la population et de mettre sur pied une école pour jeunes filles. Après deux années où elles furent hébergées dans la maison du gouverneur Ramesay, elles s'installent dans un bâtiment qui, aujourd'hui, est l'un des plus anciens de la ville. Quelques années plus tard, en 1715, une chapelle et un hôpital leur procurent plus d'espace pour accomplir leur mission. La chapelle est quant à elle agrandie et rénovée à plusieurs reprises au fil des siècles. Son apparence actuelle, marquée par l'impressionnante coupole, a été conçue à la fin du XIX^e siècle par les architectes George-Félix et Joseph Héroux. Depuis plusieurs années, la communauté religieuse effectue de nombreux travaux au monastère. Cette année, on a procédé à la restauration du mur du cadran solaire, dont la maçonnerie a été rejointoyée, et les surfaces, remises en état.

Église Saint-Ambroise-de-Kildare (Saint-Ambroise-de-Kildare, Lanaudière)

En 1851, la conception de l'église Saint-Ambroise-de-Kildare est confiée à l'architecte de renom Victor Bourgeau, à qui nous devons la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. La tâche ne fut toutefois pas facile pour l'architecte, qui s'est vu refuser ses premiers plans par le syndic de la paroisse. Comme nous pouvons le lire dans le devis de construction, la facture du bâtiment fut considérablement simplifiée par rapport aux premières ébauches : « (...) suivant le plan mentionné dans le marché, ci-après fait, excepté que la tour qui doit être et sera retranchée ainsi que les contre-forts des longs pans du derrière de l'Eglise. Point de cordons, point de moulures ni de contre-forts en pierre de taille, ni les châssis de la flèche et la flèche sera unie ». D'inspiration gothique, le lieu de culte constitue encore aujourd'hui le point central de ce village linéaire. Nous trouvons, à ses côtés, un presbytère centenaire ainsi qu'un cimetière cerclé d'un muret de pierres. Le Conseil a financé différents travaux, incluant l'isolation et la réfection des fondations ainsi que la restauration de la sacristie.



Église Saint-Denis (Saint-Denis-sur-Richelieu, Montérégie)

Érigée entre 1792 et 1796 selon les plans du curé François Cherrier, l'église Saint-Denis est située sur les rives du Richelieu, entourée par son presbytère et l'ancien couvent – maintenant convertie en une résidence pour personnes âgées –, elle fait face à la maison du curé Cherrier et à celle du bedeau. La monumentalité de l'édifice fait en sorte qu'il rayonne au centre du village. La réalisation du décor intérieur de l'église se fit en plusieurs phases (1804, 1807, 1813 et 1844) auxquelles de nombreux artisans prirent part, dont : Quévillion (retable et autels latéraux), Urbain Brien dit Desrochers (décoration générale, corniche, chaire, fonts baptismaux) et Augustin Leblanc (ornementation de la voûte). L'intérieur subit aussi une réfection en 1881, mais c'est entre 1922 et 1923 qu'il connaîtra d'importantes modifications. Toujours selon les plans des architectes Viau et Venne, on s'est

alors évertué à compléter, voire à corriger, le décor en place. Bien que l'église présente différentes époques d'esthétisme religieux, le tout est fait de façon que tout le décor s'agence harmonieusement, et ce, sans être affecté par l'écart entre les moments de réalisation. Ainsi, malgré les différents travaux réalisés, l'église est un exemple de réussite en ce qui a trait à la décoration intérieure.

L'église est d'ailleurs réputée pour la collection de tableaux du XVI^e au XIX^e siècle qu'elle abrite, dont certains, d'origine européenne, proviendraient des abbés Desjardins. C'est avec grand enthousiasme que les membres du Comité des biens mobiliers et des œuvres d'art procédèrent à l'analyse du dossier de l'église Saint-Denis et acceptèrent que soient financés les travaux de restauration des huit toiles suivantes : *Le Martyre de saint Denis* (1784), François Baillargé; *Le Martyre de saint Barthélémy* (XVIII^e s.), Jacques-Antoine Delaistre; *Adoration des bergers* (fin du XVI^e, début du XVIII^e s.), Antoine Coppel; *L'Éducation de la Vierge* (fin du XVI^e, début du XVIII^e s.), Otto Van Neste (att. à); *La Sainte Famille* (fin du XVI^e, début du XVIII^e s.), Otto Van Neste (att. à); *Le baptême du Christ* (1823), Yves Tessier; *La Pietà* (XVIII^e s.), École française; et *La fuite en Égypte* (XVIII^e s.), École française.



Basilique Saint-Patrick (Montréal)

Le 6 février 2010, malgré les efforts du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal, la chapelle des Franciscains de Montréal a été détruite par les flammes. Situé sur le boulevard René-Lévesque, près de l'avenue Atwater, le bâtiment, construit en 1893, était fermé depuis trois ans. Bien que d'architecture modeste, le lieu revêtait une importance symbolique pour la communauté. L'histoire aurait pu se terminer ainsi. Toutefois, les architectes mandatés pour la restauration de la façade de la basilique Saint-Patrick, sise à environ un kilomètre à l'est sur la même artère, étaient justement à la recherche de pierre calcaire pour effectuer les travaux. Communément appelé pierre grise de Montréal, ce matériau emblématique de la ville autrefois extrait des anciennes carrières de l'île est aujourd'hui très difficile à trouver. Un accord a donc été passé entre les Franciscains et la fabrique de la basilique Saint-Patrick pour le don et la réutilisation des pierres. La basilique Saint-Patrick, érigée de 1843 à 1847, est classée monument historique et désignée lieu historique national. Depuis plusieurs années, des travaux de restauration de la maçonnerie sont en cours. Cette année, une partie de la façade principale a été restaurée.



© DFS Inc. Architecture et Design



Église Saint-Mathieu (Belœil, Montérégie)

L'église Saint-Mathieu de Belœil est le troisième bâtiment érigé sur le site : la première église datant de 1787 a été détruite en 1817 par un incendie causé par la foudre, et la deuxième, rebâtie sur les cendres l'année suivante, fut elle aussi détruite par un incendie en 1895. Toutefois, afin de conserver la mémoire du lieu, l'architecte Louis-Zéphirin Gauthier décida de conserver la façade de la deuxième église dans la conception du lieu actuel, dont la réalisation remonte à 1896.

En juin 2008 débuta l'aventure de l'église Saint-Mathieu qui désirait faire restaurer son orgue, un Casavant Frères, opus 87, construit en 1898. Près d'un an et demi plus tard, cet instrument plus que centenaire fit de nouveau résonner toute la magie de ses notes! Dès la présentation du dossier, l'instrument de cette église a retenu l'attention du Comité des orgues. Il faut dire que cet orgue à traction pneumatique tubulaire et à sommiers à registres est probablement l'unique exemple de ce type construit par Casavant Frères et que ses éléments structurels en font un orgue rare. Notons aussi la très belle facture de la tuyauterie, probablement importée de France. De fait, déjà avant sa restauration, cet orgue présentait une belle sonorité, typiquement romantique : la facture de Casavant d'origine à son meilleur!

Listes des projets subventionnés

Réservations de fonds du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Sainte-Luce	Sainte-Luce	Catholique	MHC SPCO	765 162	535 500	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Jacques-le-Majeur	Causapsal	Catholique		325 000	227 500	70	Restauration de la ferblanterie et des fenêtres.
Église Marie-Médiatrice d'Escourt	Pohénégamook	Catholique		108 360	76 000	70	Restauration du parvis.
Église Sainte-Angèle-de-Mérici	Sainte-Angèle-de-Mérici	Catholique		245 000	171 000	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Notre-Dame-des-Neiges	Trois-Pistoles	Catholique		28 497	19 948	70	Restauration du clocher central.
Maison-mère de Notre-Dame du Bon-Conseil	Saguenay	Catholique		91 000	63 700	70	Restauration de la maçonnerie.
Presbytère Saint-Antoine-de-Padoue	Saint-Gédéon	Catholique		39 710	27 700	70	Restauration de la fenestration.
Église Saint-Alphonse	Saguenay	Catholique	SPCO	33 000	23 100	70	Restauration de la toiture de la sacristie et mise aux normes.
Église Saint-Prime	Saint-Prime	Catholique		70 000	49 000	70	Restauration du parvis et de la toiture.
Église Sainte-Anne	Saguenay	Catholique	SPCO	55 000	38 500	70	Restauration des portes et des fenêtres.
Église Saint-Dominique	Saguenay	Catholique	SPCO	280 000	196 000	70	Rejointoiement de la maçonnerie des murs avant et arrière.
Église Saint-Félicien	Saint-Félicien	Catholique		8 584	6 009	70	Restauration des clochers et de la toiture. Rejointoiement de la maçonnerie de la façade principale.
Église Sainte-Angèle-de-Saint-Malo	Québec	Catholique		124 877	70 000	56	Restauration des fenêtres et de la maçonnerie.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Saint-Raymond-Nonnat	Saint-Raymond	Catholique		150 000	105 200	70	Restauration de la maçonnerie de l'église et de la sacristie.
Église Saint-Casimir	Saint-Casimir	Catholique		25 750	18 000	70	Restauration de la fenestration.
Archevêché de Québec	Québec	Catholique	AHD	674 266	449 400	67	Restauration de la maçonnerie, des portes et fenêtres, des balcons et garde-corps.
Église Saint John the Evangelist	Portneuf	Anglicane	MHCI	90 500	63 350	70	Restauration de l'enveloppe du bâtiment. Installation d'un système d'alarme et de protection incendie.
Église Notre-Dame-de-la-Garde	Québec	Catholique		184 839	112 000	61	Restauration partielle de l'enveloppe, des portes et des fenêtres.
Église Saint-Ubalde	Saint-Ubalde	Catholique		237 000	165 900	70	Drainage des fondations. Restauration des portes, des fenêtres et de la toiture.
Église Saint-Jean-Baptiste	Québec	Catholique	MHC OAC	396 000	277 200	70	Restauration de la fondation de la façade de la rue d'Aiguillon.
Église Saint-Dominique	Québec	Catholique	AP	484 250	338 975	70	Restauration de la maçonnerie sur l'ensemble des façades de l'église.
Église Saint-Basile	Saint-Basile	Catholique		66 359	42 000	63	Restauration du plancher des cloches.
Église Sainte-Jeanne	Pont-Rouge	Catholique		1 007 702	600 000	60	Restauration des toitures et de la maçonnerie.
Chapelle de Baie-Sainte-Catherine	Baie-Sainte-Catherine	Catholique		89 734	57 000	64	Restauration de la toiture, du clocher et de la fenestration.
Cathédrale l'Assomption	Trois-Rivières	Catholique		104 844	73 500	70	Restauration de la toiture et de la maçonnerie.
Église Sainte-Anne	Sainte-Anne-de-la-Pérade	Catholique		50 000	35 000	70	Travaux de mise aux normes de la sacristie. Installation d'un système d'alarme intrusion.
Église Notre-Dame-de-la-Visitation	Champlain	Catholique	MHC	37 741	26 400	70	Restauration de la toiture. Isolation des fondations.
Église Saint-François-Xavier	Batiscan	Catholique		50 000	35 000	70	Rejointoiement de la maçonnerie de trois façades.
Église Saint-Prosper	Saint-Prosper	Catholique		31 750	22 380	70	Restauration de la toiture et des barrières brise-glace.
Église Saint-Étienne	Saint-Étienne-des-Grès	Catholique		24 100	16 870	70	Restauration des portes et des fenêtres.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Saint-Alexis	Saint-Alexis-des-Monts	Catholique		79 425	55 600	70	Isolation des fondations.
Église Saint-Paul	Shawinigan	Catholique		625 637	437 946	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Pierre	Shawinigan	Catholique		104 008	61 750	59	Restauration de la toiture, de la maçonnerie, du plancher des cloches et du parvis latéral droit.
Église Saint-Antoine-de-Padoue	Louiseville	Catholique		43 500	30 450	70	Restauration de la toiture et du plancher des cloches. Installation de paratonnerres.
Monastère des Ursulines	Trois-Rivières	Catholique	AHD LHND	175 000	122 500	70	Restauration du crépi de la façade ouest.
Église Saint-Louis-de-France	East Angus	Catholique	MHCI	540 436	379 000	70	Restauration du clocher.
Église Stantead South United	Stanstead	Église Unie		130 000	91 000	70	Restauration du clocher, du revêtement extérieur en bois et des fenêtres.
Église Sainte-Bibiane	Richmond	Catholique	MHCI	135 000	95 000	70	Décapage et rejointoiement de la maçonnerie de briques sur une façade.
Église Saint Mark	Sherbrooke	Anglicane	MHC	706 755	495 000	70	Restauration de la maçonnerie de briques et des fondations.
Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours	Montréal	Catholique	AHD	64 000	45 000	70	Restauration du chevet sud-ouest de la chapelle.
Église Trinity Anglican Memorial	Montréal	Anglicane		150 000	105 000	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Stephen	Montréal	Anglicane		50 000	35 000	70	Restauration des vitraux.
Église Westmount Seventh Day Adventist	Westmount	Adventiste du 7 ^e Jour		400 000	280 000	70	Rejointoiement de la maçonnerie des murs arrière de l'église.
Temple Gurudwara Sahib Québec-Montréal	Montréal	Sikh		14 286	10 000	70	Restauration partielle de la maçonnerie, du système d'évacuation d'eau de pluie et des solins du toit.
Église Saint-George Antiochian Orthodox	Montréal	Orthodoxe	LHND	115 000	80 500	70	Restauration de la fenestration.
Maison-mère des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph	Montréal	Catholique	AHND	125 000	87 500	70	Restauration de la maçonnerie du mur d'enceinte.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Monastère des Carmélites	Montréal	Catholique	MHC	802 805	560 000	70	Restauration de la maçonnerie du mur d'enceinte.
Église Saint-Patrick	Montréal	Catholique	MHC	269 230	140 000	52	Restauration de la maçonnerie de la façade principale et du clocher.
Église Saint-Pierre-Apôtre	Montréal	Catholique	SHC	185 835	122 500	66	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Joachim	Pointe-Claire	Catholique		320 000	224 000	70	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration.
Église Saints-Martyrs-Coréens	Montréal	Catholique		139 674	94 500	68	Restauration des vitraux.
Église Saint-Jean-Berchmans	Montréal	Catholique		100 000	70 000	70	Restauration de la maçonnerie et de la toiture (toit plat côté est).
Église Saint Michael and Saint Anthony	Montréal	Catholique		200 000	140 000	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Stanislas-de-Kostka	Montréal	Catholique		110 740	77 500	70	Restauration partielle de la maçonnerie de l'église (pilastre et cheminée) et de la sacristie.
Église Saints-Anges-Gardiens de Lachine	Montréal	Catholique		320 000	224 000	70	Restauration de la maçonnerie du clocher est.
Église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End	Montréal	Catholique		250 000	175 000	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Ambroise	Montréal	Catholique		50 000	35 000	70	Restauration de la maçonnerie (côté ouest).
Église Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	Catholique		230 000	161 000	70	Restauration de la maçonnerie. Restauration et calfeutrage des portes.
Église Saint-Brendan	Montréal	Catholique		192 600	134 000	70	Restauration de la toiture.
Sanctuaire du Saint-Sacrement	Montréal	Catholique	MHC AP	218 609	140 000	64	Restauration de la fenestration.
Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Montréal	Catholique		200 000	140 000	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Jean-Baptiste	Montréal	Catholique	SPCO	180 518	115 500	64	Restauration de la maçonnerie de l'église et de la sacristie.
Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	Montréal	Catholique	AHND SPCO LHND	4 688 070	3 281 649	70	Restauration de la toiture et de la maçonnerie de la basilique. Restauration de la terrasse des pas perdus.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Saint-Grégoire-de-Nazianze	Gatineau	Catholique		1 120 000	780 000	70	Restauration de la toiture.
Église Christ Church	Gatineau	Anglicane	SPCO	2 128	1 394	66	Restauration de la toiture en bardeaux de cèdre.
Église Saint-Jean-l'Évangéliste	Macamic	Catholique		71 000	49 500	70	Restauration de la toiture. Solidification de la structure.
Église Sainte-Amélie	Baie-Comeau	Catholique	MHCI	146 000	102 200	70	Restauration du clocher.
Église Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Catholique	MHCI	40 000	28 000	70	Restauration de la toiture en tôle à baguettes.
Église Saint-Cœur-de-Marie	Chandler	Catholique		466 564	327 000	70	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration. Consolidation de la structure. Installation de paratonnerres.
Église Saint-Joseph	Lévis	Catholique		565 400	395 780	70	Restauration de la maçonnerie, du parvis, des portes et des fenêtres. Remplacement de gouttières.
Église Saint-Jean-Chrysostome	Lévis	Catholique	SPCO	600 000	420 000	70	Restauration complète de la toiture en tôle à baguettes et restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Ignace	Cap-Saint-Ignace	Catholique		115 100	80 570	70	Restauration des portes et des fenêtres.
Église Saint-Michel	Saint-Michel-de-Bellechasse	Catholique		680 000	476 000	70	Restauration complète de la toiture en tôle à baguettes et restauration des fenêtres.
Église Saint-Romuald	Lévis	Catholique	MHC OAC	421 000	294 700	70	Restauration de la maçonnerie. Restauration de la toiture de la sacristie.
Église Saint-Raphaël	Saint-Raphaël	Catholique		86 000	60 282	70	Consolidation de la structure de la toiture.
Église Saint-Sébastien	Saint-Sébastien	Catholique		469 850	330 000	70	Restauration de la toiture en tôle à la canadienne.
Église La Sainte-Croix	Sainte-Croix	Catholique		78 774	55 142	70	Consolidation des moulures de plâtre du plafond.
Église Sainte-Rose-de-Lima	Laval	Catholique	MHR OAC	65 000	45 500	70	Restauration de la maçonnerie et de la toiture des clochers.
Église Saint-Paul	Saint-Paul	Catholique	MHC AP	252 548	157 500	62	Consolidation du plâtre intérieur du plafond et des murs.
Église Saint-Alphonse-de-Rodriguez	Saint-Alphonse-de-Rodriguez	Catholique		92 857	49 500	53	Restauration du revêtement extérieur en bois. Consolidation des fondations.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Saint-Ambroise-de-Kildare	Saint-Ambroise-de-Kildare	Catholique		428 343	300 000	70	Restauration de la maçonnerie. Drainage et isolation des fondations. Restauration de la sacristie.
Église Saint-Sulpice	Saint-Sulpice	Catholique	MHC OMAC	69 000	48 500	70	Restauration de la maçonnerie. Installation d'un système d'alarme intrusion et de détection incendie.
Église Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	Repentigny	Catholique	MHC OAC	40 000	28 000	70	Restauration de la maçonnerie et des fascias. Expertise structurale du clocher.
Cathédrale Saint-Charles-Borromée	Joliette	Catholique	MHCi	357 143	250 000	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Eustache	Saint-Eustache	Catholique	MLHC AP	60 294	42 206	70	Consolidation de la tribune.
Église Saint-Pierre	Sorel-Tracy	Catholique	MHC	240 000	168 000	70	Restauration du parvis.
Église Saint-Mathias	Saint-Mathias-sur-Richelieu	Catholique	MHC	225 000	157 500	70	Drainage des fondations. Restauration du revêtement de tôle du clocher et des murs de maçonnerie.
Église Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste	Catholique	MHC OMAC	155 000	108 500	70	Restauration du clocher. Ventilation mécanique de l'entretôit. Restauration partielle de la toiture.
Église Saint-Marc	Saint-Marc-sur-Richelieu	Catholique		437 733	306 413	70	Restauration complète de la toiture.
Église Immaculée-Conception	Saint-Ours	Catholique		293 826	205 678	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Hubert	Longueuil	Catholique		300 000	210 000	70	Restauration complète de la toiture.
Église Saint-Rémi	Saint-Rémi	Catholique		146 792	83 000	57	Restauration de la toiture, des fenêtres et des portes.
Cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue	Longueuil	Catholique	MHR SPCO	300 000	210 000	70	Consolidation du plâtre intérieur du plafond et des murs.
Sainte-Famille	Boucherville	Catholique	MHC OAC SPCO	243 019	165 000	68	Restauration de la toiture et du décor intérieur.
Église Immaculée-Conception	Salaberry-de-Valleyfield	Catholique		218 000	152 600	70	Restauration de la fenestration et de la toiture.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Saint-Clet	Saint-Clet	Catholique		84 000	58 800	70	Restauration de la maçonnerie. Installation d'un système de protection incendie.
Église Saint-Joachim	Châteauguay	Catholique	MHC	50 000	35 000	70	Restauration de la fenestration.
Église Saint-Michel	Vaudreuil-Dorion	Catholique	MHC OMAC	85 700	60 000	70	Ventilation de l'entree. Restauration des corniches.
Mission Saint-François-Xavier	Kahnawake	Catholique	LHND	131 604	83 000	63	Restauration des fenêtres et du tambour de l'église. Ventilation et lucarnes du presbytère.
Église Saint-James the Apostle	Stanbridge East	Anglicane		81 420	50 000	61	Restauration de la maçonnerie. Restauration du revêtement en bois du clocher.
Église Saint-James	Hudson	Anglicane		171 500	120 000	70	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et des vitraux.
Église Christ Church	Sorel-Tracy	Anglicane	MHC	50 000	35 000	70	Restauration du revêtement extérieur en brique.
Église Saint-Thomas	Rougemont	Anglicane		22 000	15 500	70	Restauration intérieure.
Église Saint-Paul	Saint-Paul-d'Abbotsford	Anglicane	SHC OAC	25 000	17 500	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Abbotsford's United	Saint-Paul d'Abbotsford	Église Unie	SHC	32 934	20 400	62	Restauration du revêtement extérieur en bois.
Évêché de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Catholique		300 000	210 000	70	Restauration du portail principal et des galeries. Changement des fenêtres.
Église Odelltown United	Lacolle	Église Unie	SHC	17 250	12 000	70	Restauration de la fenestration.
Presbytère Sainte-Anne	Varenes	Catholique		311 635	175 000	56	Restauration de la toiture.
Cathédrale Sainte-Cécile	Salaberry-de-Valleyfield	Catholique	SPCO	59 971	41 980	70	Restauration intérieure.
Église Saint-Hilaire	Mont-Saint-Hilaire	Catholique	MLHC OAC	64 949	45 464	70	Restauration de la maçonnerie et des fenêtres.
Église Saint-Édouard de Gentilly	Bécancour	Catholique	MHC AP	45 000	31 500	70	Restauration de la maçonnerie
Église Saint-François-Xavier	Saint-François-du-Lac	Catholique	MHC	60 000	42 000	70	Restauration de la façade de bois.
Église Saint-Grégoire	Bécancour	Catholique	MHC OMAC AP	40 000	28 000	70	Isolation de l'entree. Restauration du parvis.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Presbytère Sainte-Victoire	Victoriaville	Catholique	SPCO	86 000	60 350	70	Installation d'un accès pour personnes à mobilité réduite.
Église Saint-Léonard	Saint-Léonard-d'Aston	Catholique		166 698	115 500	69	Restauration de la toiture.
Église Saint-Eugène	Saint-Eugène	Catholique		58 000	40 600	70	Restauration de la fenestration, du parvis et du plafond du porche de l'entrée principale.
Église Saint-Eusèbe	Princeville	Catholique		46 361	28 000	60	Restauration de la fenestration.
Presbytère Sainte-Angèle-de-Laval	Bécancour	Catholique		38 517	17 500	45	Restauration des fenêtres et des portes.
Église Saint-Christophe-d'Arthabaska	Victoriaville	Catholique	MHC	30 000	21 000	70	Restauration du pont des cloches.
Église Saint-Guillaume	Saint-Guillaume	Catholique		31 430	22 000	70	Restauration du parvis.
Église Saint-Paul-Apôtre	Chesterville	Catholique		90 000	63 000	70	Restauration de la toiture, de la fenestration et de la maçonnerie.
TOTAL VOLET 1				28 761 493	19 725 586	69	

Volet 2 – Restauration des biens mobiliers, des œuvres d'art et des orgues

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coûts des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Saint-Léon-le-Grand	Saint-Léon-le-Grand	Catholique	MHCi	102 000	71 393	70	Restauration de l'orgue Casavant, opus 72, 1896.
Église La-Présentation-de-la-Sainte-Vierge	La Présentation	Catholique	MHC SHC OAC	49 300	34 500	70	Restauration de l'orgue Casavant, opus 685, 1916 (originellement : Eusèbe Brodeur, 1870).
Église Saint-Henri-de-Mascouche	Mascouche	Catholique		107 700	75 400	70	Restauration de l'orgue Casavant, opus 225, 1905.
Église Saint-Matthieu	Belœil	Catholique		14 650	10 300	70	Restauration de l'orgue Casavant, opus 87, 1898.
Église Saint-Alexandre	Saint-Alexandre	Catholique		96 000	67 300	70	Restauration de l'orgue Casavant, opus 70, 1896.
Église Sainte-Victoire	Victoriaville	Catholique	SPCO	63 200	44 300	70	Restauration de l'orgue Casavant, opus 1644, 1940.

Volet 2 – Restauration des biens mobiliers, des œuvres d’art et des orgues (suite)

Édifice	Municipalité	Tradition	Statut	Coûts des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Holy Ghost	Montréal	Catholique		29 696	20 800	70	(Ajout) Restauration du décor peint (vers 1953), Léonid Perfecky.
Maison Saint-Gabriel	Montréal	Catholique	MHC AP LHND	17 770	12 450	70	Restauration de la statue La vierge aux yeux de verre (milieu XIX ^e s.).
Grand Séminaire	Montréal	Catholique	SHC	1 369	960	70	Restauration de deux pièces d’orfèvrerie (1710), Guillaume Chevreul dit Duval.
Église La-Visitation	Pointe-du-Lac	Catholique		42 575	29 800	70	Restauration de huit toiles marouflées (1915-1916), Louis-Eustache Monty.
Église Saint-Vital	Lambton	Catholique	SPCO	18 155	12 755	70	Restauration de l’orgue Casavant, opus 823, 1920.
Archevêché de Rimouski	Rimouski	Catholique	SPCO	2 110	1 475	70	Restauration de la toile La charge de foin (1915-1916), Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté.
Église Saint-Denis	Saint-Denis-sur-Richelieu	Catholique		7 665	5 364	70	Restauration de huit toiles (XII ^e au XIX ^e s.).
TOTAL VOLET 2				552 190	386 797	70 %	

TOTAL GÉNÉRAL

29 313 684 20 112 383 69 %

Légende :

AHD : Arrondissement historique désigné
 AHND : Arrondissement historique et naturel désigné
 AP : Aire de protection
 LHND : Lieu historique national désigné
 MHC : Monument historique classé

MHCi : Monument historique cité
 OAC : Œuvre d’art classée
 OMAC : Objet mobilier artistique classé
 SHC : Site historique classé
 SPCo : Site du patrimoine constitué

Annexes

Conseil d'administration

M. Michel Lavoie*	Président
M ^{me} Christine Cheyrou*	Vice-présidente
M. Jean-François Royal*	Trésorier
M. Marc Lacasse*	Secrétaire
M. Louis-Philippe Desrosiers*	
M. Gilles Chagnon	
M. Denis Charpentier	
M. Christian Émond	
M. Jean-Marie Fallu	
M ^{me} Murielle Gagnon	
M. Rémy Gagnon	
M ^{me} Carole Garceau	
M ^{me} Josée Grandmont	
M. Nil Guillemette	
M. Christopher Jackson	
M. Richard Perron	
M. James Sweeny	
M. Éric Vaillancourt	

* Membres du comité exécutif

Ressources humaines

PERSONNEL

M. Jocelyn Groulx	Directeur
M ^{me} Hélène Petit	Adjointe à la direction
M ^{me} Marie-Claude Ravary	Chargée de projets
M ^{me} Maryse Filion	Conseillère en patrimoine
M ^{me} Valérie Couet-Lannes	Agente de recherche

Liste des membres

TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALES

Montréal (1)

M. Louis-Philippe Desrosiers Président
M. Peter Harper Vice-président
M^{me} Caroline Tanguay Secrétaire
M. Robert Allard
M. Claude Brissette
M. Germain Casavant
M^{me} Lucille Côté
M^{me} Danielle Dubois
M. Gilles Dufort
M. Clarence Epstein
M. Paul-Émile Guilbert
M. Jean-Eudes Guy
M. Robert Koffend
M. Jean-Jacques Martin
M. Jacques Parenteau
M^{me} Madeleine Forget

Québec–Chaudière–Appalaches (2A – 2B)

M. Rémy Gagnon Président
M. Claude Reny Secrétaire
M. Hugh Bignell
M. Marc-André Bluteau
M. Gilles Dupuis
M. Grant D. McConnell
M. James Sweeny
M. Yvan Thériault
M. Bruno Boisvert
M^{me} Stéphanie Roberge

Bas-Saint-Laurent (3A)

M. Michel Lavoie Président
M. Yvan Thériault Vice-président
M. Stéphane Pineault Secrétaire
M^{me} Gisèle Guilbault
M. Alain Lévesque
M. Paul-Louis Martin
M^{me} Mélanie Milot
M. James Sweeny
M. Euchariste Morin

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (3B)

M. Ghislain Arsenault Président
M. Georges-Henri Coulombe Vice-président
M^{me} Gisèle Huard Secrétaire
M. Pascal Alain
M. Rosaire Arseneau
M. Jean-Marie Fallu
M. Gilles Lavoie
M. Lomer Richard
M. James Sweeny
M. Rémi Thibault
M^{me} Maryse Nicole

Saguenay–Lac-Saint-Jean (4A)

M. Richard Perron Président
M^{me} Lucie Royer Vice-présidente
M. Michel Otis Secrétaire
M^{me} Esther Chouinard
M. Jacques Coutu
M. Gilles Hamel
M. David Stephens
M. Gaston Vallée
M. Gaston Gagnon

Côte-Nord (4B)

M. Christian Émond Président
M. Normand Boudreau
M. Pierre Michaud
M. Stephen Kohner
M. Antonio Laflamme
M^{me} Julie Samuel

Laval-Laurentides-Lanaudière (5A)

M^{me} Carole Garceau Présidente
M. Michel Lord Vice-président
M^{me} Caroline Tanguay Secrétaire
M. Jean-Marc Diotte
M. Paul-Émile Guilbert
M. Emmet Moore
M. Robert Ranger
M. Henri Hamel

Outaouais (05B)

M. Nil Guillemette Président
M^{me} Lise Rochette Secrétaire
M. Richard Bégin
M. René Laprise
M. Éric Morin
Mme Marie Roy
M. Michel Prévost
M. René Villeneuve
M. Gianni Gioseffini

Montérégie (6A)

M. Denis Charpentier Président
M^{me} Marion Standish Secrétaire
M. Paul Deleeuw
M. Ronald Fisk
M. Steve Gilson
M. Yvan Quenneville
M. Normand Paquette
M. John Standish
M^{me} Annie Tétreault

Estrie (6B)

M. Paul-Émile Paré Président
M. Éric Vaillancourt Secrétaire
M^{me} Adel Ernstrom
M. Richard Evans
M. Luc Lamoureux
M. Maurice Ruel
M. James Sweeny
M^{me} Danielle Potvin

Abitibi-Témiscamingue (7)

M. René Gauthier Président
M^{me} Huguette Dallaire Secrétaire
M. Denis Carrier
M. Richard Hénault
M. Donald Perron
M. Claude Richard
M. Yannick Rocheleau
M. André Fradette

Mauricie-Centre-du-Québec (8)

M. Gilles Chagnon Président
M. Guy Richard Vice-président
M. Paul Constancis
M. Félix de Forest
M. Claude Larose
M^{me} Diane Robert
M. René Shooner
M. James Sweeny
M^{me} Sandra Baron

COMITÉ DES ORGUES

M. Gaston Arel
M. Germain Casavant
M. John Grew
M. Christopher Jackson
M. Jean-Guy Proulx
M. Massimo Rossi
M. Benjamin Waterhouse
M. Martin Yelle
M^{me} Danielle Dubé

**COMITÉ DES BIENS MOBILIERS
ET DES ŒUVRES D'ART**

M. Mario Béland
M. Jacques Des Rochers
M. Laurier Lacroix
M. Guy-André Roy
M. Jean-François Royal
M^{me} Louise Saint-Pierre
M. Jean Trudel
M^{me} Geneviève Dion

COMITÉ DES ARCHIVES

M. Marc Lacasse Président
M^{me} Hélène Élément Vice-présidente
M. Daniel Ducharme Secrétaire
M. André Forget
M^{me} Marie-Andrée Fortier
M. Ollivier Hubert
M. Normand Laplante
M^{me} Denise Maltais
M^{me} Huguette Pinard-Lachance
M^{me} Janice Rosen
M. Robert Garon

**COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE
DES IMMEUBLES RELIGIEUX**

M. Michel Lavoie Président
M^{me} Ginette Dupont
M. Claude Gagnon
M. Benoît Lebœuf
M. Gilbert Montminy
M. Charles Pineault
M. Jean Saint-Aubin
M. Philippe Poulin
M. Sébastien Tessier

COMITÉ DE COORDINATION

M. Richard Saint-Pierre Coprésident
M. Michel Lavoie Coprésident
M^{me} Hélène Latérière
M. Louis-Philippe Desrosiers
M. Jocelyn Groulx
M. James Sweeny
M. Sébastien Tessier

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 11

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du
Conseil du Patrimoine Religieux du Québec

Nous avons vérifié le bilan du **Conseil du Patrimoine Religieux du Québec** au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

Comptables agréés

Montréal, le 8 juillet 2010

⁽¹⁾ CA auditeur permis n° 11895

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

2

	2 0 1 0				2 0 0 9	
	Fonds investi en immobilisations	Fonds exclusif à l'île de Montréal	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
PRODUITS						
Aide financière - Volets I et II	- \$	- \$	20 537 383 \$	- \$	20 537 383 \$	18 428 575 \$
Colloque - « Des couvents en héritage »	-	-	69 458	-	69 458	-
Inventaire des églises modernes Montréal	-	-	-	-	-	6 239
Inventaire des églises modernes Montréal	-	-	40 651	-	40 651	54 885
Contribution du Fonds du Patrimoine Religieux du Québec	-	-	8 636	-	8 636	13 412
Plan stratégique	-	-	-	-	-	5 017
Inventaire du patrimoine mobilier religieux	-	-	556	-	556	-
Baladodiffusion	-	-	9 157	-	9 157	7 509
Intérêts	-	-	6 941 111	17 951	6 959 062	6 784 662
Autres	-	-	-	224	224	212
	-	-	27 606 952	18 175	27 625 127	25 300 511
CHARGES						
Aide financière - Volets I et II	-	-	20 112 383	-	20 112 383	18 228 575
Colloque - « Des couvents en héritage »	-	-	46 699	-	46 699	-
Inventaire des églises modernes Montréal	-	-	-	-	-	5 385
Inventaire des églises modernes Montréal	-	-	40 639	-	40 639	54 885
Table de Montréal	-	2 050	-	-	2 050	4 100
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	6 941 111	-	6 941 111	6 658 098
Inventaire du patrimoine mobilier religieux	-	-	556	-	556	-
Baladodiffusion	-	-	9 157	-	9 157	8 885
Plan stratégique	-	-	-	-	-	5 397
Salaires - administration	-	-	-	259 633	259 633	237 966
Loyer	-	-	-	19 932	19 932	16 102
Assurances	-	-	-	5 918	5 918	5 810
Communications	-	-	9 393	5 393	5 393	7 594
Imprimerie et photocopies	-	-	-	2 651	2 651	6 238
Promotion	-	-	-	15 084	15 084	9 599
Frais de déplacement et de représentation	-	-	-	21 332	21 332	29 225
Frais de bureau	-	-	-	17 059	17 059	17 196
Honoraires professionnels	-	-	-	41 536	41 536	45 502
Amortissement des immobilisations	6 362	-	-	-	6 362	4 986
Autres	-	-	-	504	504	6 216
	6 362	2 050	27 150 545	389 042	27 547 999	25 351 759
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(6 362) \$	(2 050) \$	456 407 \$	(370 867) \$	77 128 \$	(51 248) \$

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

3

	2010				2009	
	Fonds investi en immobilisations	Fonds exclusif à l'île de Montréal	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	13 296 \$	155 900 \$	(3 280) \$	(44 082) \$	121 834 \$	173 082 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(6 362)	(2 050)	456 407	(370 867)	77 128	(51 248)
VIREMENT INTERFONDS (note 9)	8 543	-	(425 000)	416 457	-	-
SOLDE À LA FIN	15 477 \$	153 850 \$	28 127 \$	1 508 \$	198 962 \$	121 834 \$

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 MARS 2010

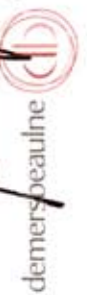
4

	2 0 1 0				2 0 0 9	
	Fonds investi en immobilisations	Fonds exclusif à l'île de Montréal	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	- \$	153 850 \$	5 260 204 \$	1 332 615 \$	6 746 669 \$	2 944 439 \$
Dépôts à terme	-	-	-	-	-	1 500 000
Intérêts à recevoir	-	-	2 027 971	-	2 027 971	1 912 359
Créances (note 3)	-	-	29 236 826	17 169	29 253 995	29 898 812
Subventions à recevoir échéant à moins d'un an	-	-	<u>25 242 786</u>	-	<u>25 242 786</u>	<u>27 997 090</u>
	-	153 850	61 767 787	1 349 784	63 271 421	64 252 700
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	-	-	120 243 476	-	120 243 476	100 938 261
IMMOBILISATIONS (note 5)	15 477	-	-	-	15 477	13 296
	<u>15 477 \$</u>	<u>153 850 \$</u>	<u>182 011 263 \$</u>	<u>1 349 784 \$</u>	<u>183 530 374 \$</u>	<u>165 204 257 \$</u>
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs (note 6)	- \$	- \$	10 792 715 \$	1 348 276 \$	12 140 991 \$	13 189 178 \$
Aide financière reportée (note 7)	-	-	25 704 159	-	25 704 159	22 957 894
Dettes à long terme échéant à moins d'un an	-	-	<u>25 242 786</u>	-	<u>25 242 786</u>	<u>27 997 090</u>
	-	-	61 739 660	1 348 276	63 087 936	64 144 162
DETTE À LONG TERME (note 8)	-	-	120 243 476	-	120 243 476	100 938 261
	-	-	<u>181 983 136</u>	<u>1 348 276</u>	<u>183 331 412</u>	<u>165 082 423</u>
ACTIFS NETS						
Investis en immobilisations	15 477	-	-	-	15 477	13 296
Affectés	-	153 850	28 127	-	181 977	152 620
Non affectés	-	-	-	1 508	1 508	(44 082)
	15 477	153 850	28 127	1 508	198 962	121 834
	<u>15 477 \$</u>	<u>153 850 \$</u>	<u>182 011 263 \$</u>	<u>1 349 784 \$</u>	<u>183 530 374 \$</u>	<u>165 204 257 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL

Michel Lévesque
administrateur

demersbeauline
administrateur



CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

5

	2 0 1 0	2 0 0 9
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	77 128 \$	(51 248) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	6 362	4 986
Subventions à recevoir	(23 908 056)	(15 000 000)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 227 283	1 096 143
Encaissement de subventions	<u>7 357 145</u>	<u>6 482 728</u>
	<u>(14 240 138)</u>	<u>(7 467 391)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de la dette à long terme	23 908 056	15 000 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(7 357 145)</u>	<u>(6 482 728)</u>
	<u>16 550 911</u>	<u>8 517 272</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(8 543)</u>	<u>(15 924)</u>
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET DES QUASI-ESPÈCES	2 302 230	1 033 957
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	<u>4 444 439</u>	<u>3 410 482</u>
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	<u>6 746 669</u> \$	<u>4 444 439</u> \$

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des dépôts à terme.

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil du Patrimoine Religieux du Québec (le « Conseil ») a été constitué le 13 juillet 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. La mission du Conseil est d'assurer la restauration, l'entretien préventif et la mise en valeur des lieux de culte, des dépendances et des objets religieux patrimoniaux.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les activités courantes du Conseil sont comptabilisées dans le fonds d'administration générale.

Le fonds affecté est constitué de sommes empruntées et cautionnées par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et de subventions d'autres organismes. L'utilisation du fonds affecté est régie par les conditions énoncées dans les protocoles d'entente intervenus entre le Conseil et le Ministère et les différents organismes.

Le fonds investi en immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Le fonds exclusif à l'Île de Montréal présente les produits et les charges affectés exclusivement à des projets de l'Île de Montréal.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

IMMOBILISATIONS

L'amortissement des immobilisations est comptabilisé selon les méthodes d'amortissement et les taux annuels suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	dégressif	20 %
Équipement informatique	linéaire	3 ans

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

SERVICES RENDUS PAR LES BÉNÉVOLES

Le Conseil a pour politique de ne pas comptabiliser aux états financiers la valeur des services rendus sans restriction par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la date de transaction.

Catégorie d'instruments financiers et évaluation ultérieure

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs que le Conseil a acquis principalement en vue de leur revente à court terme afin de réaliser un profit et qui font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prises de bénéfices à court terme. Cette catégorie comprend également des actifs financiers ne respectant pas les critères susmentionnés, mais que le Conseil a choisi de désigner irrévocablement comme étant détenus à des fins de transaction.

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les gains et les pertes qui découlent de leur réévaluation à la juste valeur sont constatés en résultat net.

Prêts et créances

Les prêts et créances n'incluent pas les titres de créances et ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode au taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction

Les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction comprennent tous les passifs financiers non dérivés qui ne sont pas classés comme passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendrait des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. CRÉANCES

	2 0 1 0			2 0 0 9
	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
À recevoir du fonds d'administration générale	242 926 \$	- \$	242 926 \$	255 703 \$
Aide financière	28 993 900	-	28 993 900	29 616 956
Autres	-	17 169	17 169	26 153
	<u>29 236 826 \$</u>	<u>17 169 \$</u>	<u>29 253 995 \$</u>	<u>29 898 812 \$</u>

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subventions du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec, échéant entre avril 2010 et mars 2015, portant intérêt à des taux variant de 3,95 à 5,92 %.

Les versements en capital sont encaissables dans les délais suivants :

2011	25 242 786 \$
2012	28 592 791
2013	29 674 756
2014	27 075 285
2015	34 900 644

5. IMMOBILISATIONS

	2 0 1 0			2 0 0 9
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Mobilier et agencements	21 089 \$	8 936 \$	12 153 \$	6 649 \$
Équipement informatique	44 327	41 003	3 324	6 647
	<u>65 416 \$</u>	<u>49 939 \$</u>	<u>15 477 \$</u>	<u>13 296 \$</u>

6. CRÉDITEURS

	2 0 1 0			2 0 0 9
	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
Aide financière à payer	9 826 366 \$	- \$	9 826 366 \$	10 979 288 \$
Intérêts de la dette à long terme	2 027 971	-	2 027 971	1 912 359
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	43 728	43 728	41 828
À payer au fonds affecté	-	242 926	242 926	255 703
	<u>11 854 337 \$</u>	<u>286 654 \$</u>	<u>12 140 991 \$</u>	<u>13 189 178 \$</u>

7. AIDE FINANCIÈRE REPORTÉE

L'aide financière reportée représente des sommes reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde de l'aide financière reportée sont les suivantes :

	2 0 1 0	2 0 0 9
Solde au début	22 957 894 \$	18 452 216 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(20 152 735)	(18 067 326)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	39 000	50 000
Plus : montant inclus dans les subventions à recevoir	22 860 000	22 523 004
	<u>25 704 159 \$</u>	<u>22 957 894 \$</u>

8. DETTE À LONG TERME

	<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
Emprunts bancaires échéant en 2011 et portant intérêt à des taux variant de 4,45 à 5,23 %	18 100 169 \$	19 311 320 \$
Emprunts bancaires échéant en 2012 et portant intérêt à des taux variant de 4,83 à 5,73 %	24 434 921	25 984 819
Emprunts bancaires échéant en 2013 et portant intérêt à des taux variant de 5,41 à 5,92 %	28 927 673	30 514 559
Emprunts bancaires échéant en 2014 et portant intérêt à des taux variant de 4,88 à 5,85 %	29 475 498	30 963 593
Emprunts bancaires échéant en 2015 et portant intérêt à des taux variant de 3,95 à 4,98 %	<u>44 548 001</u>	<u>22 161 060</u>
	145 486 262	128 935 351
Moins : dette à long terme échéant à moins d'un an	<u>25 242 786</u>	<u>27 997 090</u>
	<u>120 243 476 \$</u>	<u>100 938 261 \$</u>

Ces emprunts sont garantis par une hypothèque sur l'encaisse, les créances, les droits, titres et intérêts du Conseil aux termes d'un protocole d'entente intervenu avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec le 19 octobre 1995 et amendé le 8 août 2001.

Les versements en capital de la dette à long terme sont exigibles dans les délais suivants :

	<u>Sommes exigibles</u>	<u>Sommes à refinancer</u>
2011	25 242 786 \$	17 080 928 \$
2012	28 592 791	21 587 349
2013	29 674 756	23 795 182
2014	27 075 285	21 279 742
2015	34 900 644	34 633 875

9. VIREMENT INTERFONDS

Au cours de l'exercice, le comité de coordination a autorisé des virements totalisant 425 000 \$ (200 000 \$ en 2009) des fonds affectés au fonds d'administration générale et au fonds investi en immobilisations.

10. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts sont classés comme flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et se détaillent comme suit :

	<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
Intérêts payés	6 825 499 \$	6 418 424 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 mars 2010, les instruments financiers sont classés comme suit : l'encaisse est comptabilisée comme actifs financiers détenus à des fins de transaction; les créances, les intérêts à recevoir et les subventions à recevoir sont classés comme prêts et créances; et les créditeurs ainsi que la dette à long terme sont classés à titre de passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction.

La gestion des risques financiers est assumée par la direction et le Conseil n'a aucun instrument financier dérivé.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des subventions à recevoir et de la dette à long terme est estimée à 147 944 514 \$.

12. ORGANISME CONTRÔLÉ NON CONSOLIDÉ

Le Conseil contrôle le Fonds du Patrimoine Religieux du Québec. Au 31 mars 2010, cet organisme détient des actifs de 68 247 \$ (67 634 \$ en 2009) et des actifs nets non affectés de 60 247 \$ (57 634 \$ en 2009). Les produits de l'exercice terminé le 31 mars 2010 sont de 11 249 \$ (13 248 \$ en 2009) et les charges sont de 8 636 \$ (23 412 \$ en 2009). Les charges correspondent aux contributions versées au Conseil.

13. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif du Conseil en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de financer ses activités d'opération. Le Conseil est principalement financé par la subvention annuelle du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec et il a établi une politique de placements, via des dépôts à terme, visant à protéger son capital.

Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

Conseil du patrimoine religieux du Québec
100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300
Montréal (Québec) H2X 1C3

Téléphone : 514 931-4701 • 1 866 580-4701
Télécopieur : 514 931-4428

Courriel : conseil@patrimoine-religieux.qc.ca
Internet : www.patrimoine-religieux.qc.ca